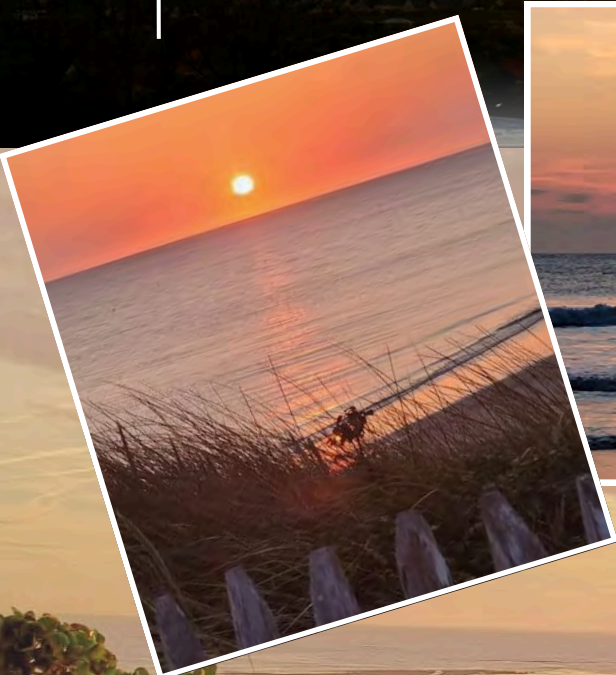


St-Jean
de la Rivière



BULLETIN 2026



Saint-Jean-de-la-
Rivière



SOMMAIRE

• Le mot du Maire	4
• Les agents communaux	6
• Etat civil	8
• Rappels de civilité	9
• Le patrimoine en Côte des Isles	10
• La paroisse	11
• Les commémorations	12
• Les services au public	14
• La fête patronale	15
• Le repas des aînés	16
• La galette des rois	18
• Dîner dansant du mois de novembre	19
• L'oasis des familles	20
• La plantation des arbustes	22
• Camping car "Club de l'ouest"	23
• Le syndicat scolaire des 7 lieux	24
• L'A.P.E des 7 lieux	25
• L'évolution de la côte	26
• Apport de sable à la plage	27
• L'association tourisme et chemins de fer	28
• L'association sportive du golf	29
• La journée internationale des droits des femmes	30
• Dates des tournois de pétanque 2026	32
• L'association DGQS'M	34
• L'association de danse solo	36
• Règles d'urbanisme	35
• Taxicom	38
• Clic en cotentin	40
• L'extention de l'EHPAD	42
• Cap à la demande	44



Mesdames, messieurs, ST-Jeannaises et ST. Jeannais, Chers Amis,
Encore une année de passée et un mandat qui se termine. !

Liste des travaux réalisés en 2025

La Plage

Le cordon dunaire reste le souci permanent de la commune afin de protéger les biens des personnes et les infrastructures communales. Avec la commune voisine de Barneville-Carteret nous avons mutualisé nos efforts et anticipé sur les enjeux de ce milieu délicat et fragile. Je voudrais informer la population de l'excellente collaboration dans les travaux de défense du littoral avec David Legouet et Guy Lepresvost en charge du dossier qui n'était pas évident au départ avec les exigences de la D.D.T.M. Notre pugnacité a réussi à convaincre ces derniers dans certaines orientations, notamment dans les diverses expériences avec les méthodes douces, qui ont toutes montré leurs limites.

Cependant, nos tentatives n'ont pas été vaines puisque cela a permis de limiter l'érosion dunaire.

Notre dernière action a été de rehausser le profil de la plage en ensablement, environ 15 000 m³ avec une pente de 5%.

Le coût de cette opération est de 53 000 €.

Une année ne faisant pas l'autre il est « urgent d'attendre » avant de nous lancer dans d'autres directions.

Une concession « trentenaire » du domaine public maritime, nous sera accordée au cours de cette année, ce qui nous permettra de prendre plus de recul quant aux solutions à envisager, entre l'enrochement, les épis ou les pieux de bois. L'écart des coûts étant considérable.

Les bâtiments communaux

Nous avons réalisé la réfection à la chaux des joints du presbytère au hameau de la Giotterie de même que la toiture qui était en tuile remplacée par une couverture d'ardoise, pour 10 620€ H.T.

Nous avons également effectué la réfection en ardoise de la toiture de la salle d'archives de la mairie pour un coût de 5791€ HT.

Je remercie vivement M Olivier LEPRESLE qui a réalisé les travaux.

La Voirie

Nous avons réalisé la réfection de la voirie de la Giotterie par la société EUROVIA pour un coût de 42 880€ HT.

L'éclairage

L'éclairage de la salle communale : pose de 3 réverbères sur pied coût 4052€ HT. pour remplacer les plots lumineux souvent endommagés par les véhicules lors de manœuvres.

Eclairage public, 23 lanternes rénovées pour 20 857€ HT, participation du SDEM 6 257€, reste à charge 14 600€ au profit du hameau Rossignol et la Giotterie. Ce qui nous permet de réaliser une économie de 52%.

L'aire de loisirs

Livraison de la table de tennis de table et des portes vélos ainsi que d'une borne outils, pour les menues réparations de cycles, cette dernière sera posée au printemps. Il a été décidé lors d'une réunion de conseil municipal que cette aire de loisirs sera appelée « L'Oasis des familles. »

Art de vivre et confort des citoyens

J'attire l'attention des propriétaires canins sur le fait qu'il a été mis en place des totems à 370€/pièce, munis de sachets (5000 sachets pour l'année = 710 €) Nous aimons comme tout le monde les animaux, mais pas les comportements de certains maîtres, qui laissent faire les "commissions" à deux pas des totems, ou qui jettent les sacs à terre alors qu'ils sont munis de poubelle. Certains arrachent les sacs par liasse sans doute ont-ils trouvé une autre destination ? Le respect et l'hygiène sont des règles indispensables dans n'importe quelle collectivité pour le bien vivre et le confort de tous. Il en va de même pour les nuisances sonores. Respectez les jours et les horaires de l'arrêté préfectoral. (cf page 9)

Remerciements

Un Merci à Mr. Thierry Gibert pour sa participation et la réalisation de panneaux sérigraphiés aux jardins d'enfants.

Également à Mr. Michel Eustache pour la réparation des tables de la salle de la mer et pour la réalisation de cette estrade sur laquelle je me tiens.

Ces remerciements s'adressent :

- A la Fédération des chasseurs de la Manche pour le don de 180 arbustes ainsi qu'aux nombreux administrés qui se sont mobilisés pour la plantation le long de la voie douce.
- Aux associations qui animent la vie de nos concitoyens notamment le comité des fêtes pour ses repas festifs dont le succès est avéré.
- Un autre succès remarquable pour la danse en ligne puisqu'elle réunit près de 50 personnes tous les mardis.
- Les anciens combattants avec Portes Drapeaux qui sont dévoués pour toutes les cérémonies sur l'année.
- La boule St Jeannaise pour son don de 5000€ en faveur de la construction du boudodrome couvert, et qui nous avait déjà donné 10 000€ l'année dernière pour ce projet, ainsi que leurs nombreux concours de boules organisés de mai à septembre et qui connaissent un grand succès avec un grand nombre d'équipes à chaque fois. Au nom de la commune, je tiens à leur exprimer toute ma gratitude pour leur généreuses donations.

Je profite de cette occasion pour remercier personnellement Jérôme pour les très bons retours des services techniques de Barneville-Carteret lors des différentes manifestations.

Un grand MERCI à tous ces bénévoles qui ne comptent pas leurs heures ni leurs efforts pour animer la vie de la commune.

- A la population qui se porte volontaire quand nous lui faisons appel.
- Mr. ORY et son épouse : gérants du camping des Vikings pour leur offre généreuse lors de la tempête Gorette. Ils ont préparé 2 mobil-homes pour reloger d'éventuels sinistrés. Ces initiatives citoyennes d'entraide sont à saluer ...Merci à vous. !
- A nos employés municipaux très sollicités et qui s'impliquent pour la propreté de la commune et pour le bien-être de tous.
- Bien sûr à mon conseil municipal qui m'a soutenu et suivi dans nos projets et délibérations.
- A la secrétaire pivot de notre administration pour son travail.
- Sans oublier mes fidèles adjoints : Régine et Hubert pour leur aide précieuse et leur loyauté.

Enfin à mes concitoyens pour leurs adhésions et leurs soutiens au développement de notre commune.

Récompense

Je voudrais saluer les agents municipaux qui œuvrent tous les jours pour la propreté de la commune, le bien et le confort de nos concitoyens, et aujourd'hui c'est pour moi un honneur de remettre la médaille d'argent de la commune pour 25 années de service à Monsieur Jean-Luc MACAIGNE.

Je terminerai par cette phrase

Là où il y a une volonté, il existe un chemin !



Les agents communaux



Sigilde

La secrétaire vous accueille et vous renseigne :

Heures d'ouverture de la Mairie

Mardi, jeudi, vendredi : 9h00 - 12h00

courriel : commune@stjeandelariviere.fr



Aurore

garde champêtre

Disponible 2 demi-journées pas semaine
sur la commune

N'hésitez pas à lui faire part de vos observations



Aurore

agent responsable

A la salle de mer :

- les visites
- les entrées, les sorties des locataires
- l'entretien

A la mairie : l'entretien



Jean Philippe, Jean Luc et Tom

- Entretien des espaces publics

Taille des haies et tonte
hebdomadaire en haute saison :

- Bd Maritime
- salle de la mer
- logements beau rivage
- Mairie
- cimetière
- la voie douce
- aires de jeux ...

- Entretien des bâtiments communaux :

- le nettoyage des façades et des gouttières
- l'électricité
- la peinture
- la plomberie ...

- Entretien de la voirie communale :

- des caniveaux
- des puisards
- de la signalétique ...

- Désensablement régulier du secteur de la plage.

Merci à tous les bénévoles qui viennent en renfort.

Pas de mariage cette année !



Aucune naissance cette année !



Depuis début 2024, à chaque naissance, les parents reçoivent de la part de leur mairie une boîte de naissance. Cette boîte est réalisée par le club de l'amitié des Moitiers d'Allonne, elle renferme des échantillons de produits d'hygiène, des doudous, ainsi que des documents d'information sur la petite enfance.



Décès

René Chambert : le 07 avril 2025

Suzanne Ferey : le 20 avril 2025

Catherine Ledrans : le 04 août 2025

RAPPEL À TOUS

Le respect des règles de bon voisinage et de propreté dans notre commune

NUISANCES SONORES & TAPAGE NOCTURNE

Merci de respecter la législation en vigueur concernant les bruits de voisinage.

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 14h30 – 19h30

Le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Le dimanche et jours fériés : uniquement de 10h à 12h

DÉJECTIONS CANINES : C'EST INTERDIT !

Les déjections canines sur les trottoirs, espaces verts ou publics sont une infraction sanctionnable.

Des sacs sont disponibles sur plusieurs totems répartis dans la commune.

Déjections sur la voie publique sans ramassage : 135€ d'amende.

ACCÈS À LA PLAGE – RÉGLEMENTATION ESTIVALE

Du 1er juillet au 31 août inclus, de 7h00 à 19h, les règles suivantes s'appliquent sur le littoral de la commune .

Interdiction d'accès à la plage pour :

- Les chiens
- Les chevaux
- Les promenades et manifestations équestres

Zone concernée : Le littoral compris entre la rue de la Corderie et la rue Marquand, direction Saint-Georges-de-la-Rivière.

ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE !

Merci à chacun de respecter ces règles élémentaires de civilité pour une commune agréable à vivre pour tous.





Créée en 2024, l'association « Patrimoine en Côte des Isles » a pour objet la protection et la sauvegarde du patrimoine historique, culturel et religieux des communes situées en Côte des Isles :

- En aidant les collectivités à constituer les dossiers de travaux auprès des différentes instances liées à la protection du patrimoine (Fondation du Patrimoine, aides de l'Etat, etc...),
- En organisant des événements permettant de valoriser et faire découvrir le patrimoine local, concerts, visites, expositions, respectant les propriétaires et les affectataires du lieu, en particulier dans le cas des lieux de cultes que sont les églises.

Un premier projet est en cours : celui de la restauration d'un tableau du XVIIIème siècle représentant la Sainte Famille, attribué à Jean-Baptiste Descamps (1714-1791), peintre de Louis XV et fondateur du musée des Beaux-arts de Rouen.

Une souscription en lien avec la Fondation du Patrimoine, est en cours, afin de procéder à la restauration de cette œuvre avant qu'elle ne rejoigne l'Eglise de Barneville, où nous espérons pouvoir l'admirer dès la prochaine fête de la Sainte Famille le dimanche 27 décembre 2026.

Saint Jean de la Rivière n'est pas en reste, puisque nous menons également le dossier de restauration de l'autel secondaire présent dans la Chapelle de la Vierge de notre église. Des travaux antérieurs avaient permis la restauration de l'ébénisterie, il reste désormais à faire retrouver à l'objet sa peinture d'antan, respectant sa couleur d'origine et sa patine. Des devis ont été obtenus, et, en collaboration avec Monsieur le Maire et son conseil, nous lancerons bientôt un appel aux dons afin de réaliser au plus vite ce projet.

En outre cet été tous les jeudis, nous organiserons des visites guidées de l'église de notre village de Saint Jean, afin d'y faire découvrir, ou redécouvrir au plus grand nombre son histoire et son architecture.

Pour terminer, nous vous invitons tous à venir assister et participer à la prochaine assemblée générale de notre association qui aura lieu le mercredi 6 mai prochain à 19 heures à la Mairie de Saint Jean de la Rivière. Notre entreprise ne fonctionnant qu'avec des bénévoles, toute personne de bonne volonté est la bienvenue pour rejoindre notre équipe !

Xavier Robbes, président





La Paroisse église de St. Jean

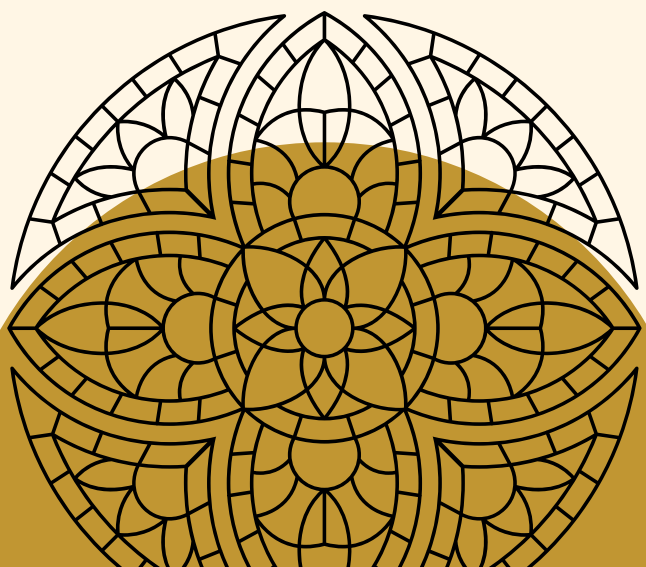


C'est désormais une tradition : chaque année, la communauté paroissiale de la Côte des Isles propose aux plus petits et à leurs parents de se réunir autour de la crèche de notre église de Saint Jean de la Rivière, pour fêter Noël en famille.

Cette année, le 24 décembre après-midi, petite innovation, puisque l'évènement s'est enrichi d'un moment musical : trois musiciens avaient en effet préparé quelques chants de Noël pour permettre à tous, petits et grands de venir chanter des chansons appartenant à notre mémoire collective, allant de Douce Nuit à White Christmas, en passant par Jingle Bells Rock ou encore Vive le Vent d'hiver, avant que de déposer le Petit Jésus dans la crèche !

Notre équipe municipale s'est jointe à la fête en offrant aux enfants un sac de friandises et autres chocolats qui n'ont pas tardé à être dégustés avec gourmandise...

Fort de la joie et la bonne humeur qui ont accompagnées ce moment, tous se sont donnés rendez-vous au prochain Noël pour à nouveau partager cette fête traditionnelle qui est avant tout synonyme de joie et de paix.



Les Commémorations

26 Avril : Cérémonie des déportés

8 mai : Fête de la victoire 14-18

11 novembre : Honneur à tous les morts pour la France



La maison du Cotentin

Les services au public

Un accueil près de chez vous

La maison du Cotentin est un service de proximité qui vous informe et vous accompagne dans vos démarches du quotidien : accès aux droits, gestion des déchets, cycle de l'eau, mobilité, etc...

Les démarches administratives

France Services

Guichet unique de proximité, informations de premier niveau et accompagnement aux démarches administratives liées aux 12 partenaires :

Les Allocations Familiales, l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, le Chèque énergie, les Finances publiques, France Renov, France Titres, la Poste, l'Urssaf, la MSA, France Travail et le point-justice.

- Orientation, information, accompagnement à l'utilisation des services en ligne, aide à la réalisation et complétude des dossiers.

- Prise de rendez-vous pour un entretien avec un conseiller en visio-conférence pour la CAF, CPAM, CARSAT ou MSA.

Exemples : démarches pour départ en retraite, demande d'allocation logement, prime d'activité, inscription France Travail, création espace personnel, renouvellement carte vitale, demande de pièce d'identité, permis de conduite, casier judiciaire.

Conciliateur de justice

- Règlement à l'amiable de conflits de la vie quotidienne

Uniquement sur rendez-vous le 2ème jeudi du mois

Contact Daniel Lemarinel : 06-83-56-15-49

Daniel.lemarinel@conciliateurdejustice.fr

La Maison du Cotentin

Côte des Isles

15 rue de Becqueret

50270 Barneville-Carteret

Lundi, mardi, jeudi de 9H à 12H et de 14H à 17H

Le mercredi de 9H à 12H

Le vendredi de 9H à 12H et de 14H à 16H30

Tél. : 02-33-95-96-70 accueil.cotedesisles@lecotentin.fr

La Fête patronale de Saint Jean de la Rivière



2025 est une année à marquer d'une pierre blanche, depuis plus de 15 ans la fête paroissiale n'a pas connu un tel succès pour ce 28 juin : Fête de la Saint Jean !

En effet, cantonnée à la traditionnelle messe paroissiale en l'honneur de notre Saint, cette année grâce à la participation des différentes associations cette fête a pris plus d'ampleur au grand bonheur des nombreux participants.

Après la messe célébrée par le père Mickael DAMOIS, la municipalité a offert le traditionnel « Vin d'honneur » au parking de la «Boule Saint Jeannaise», accompagné par l'harmonie municipale de Portbail sur mer, qui a joué quelques aubades appréciées des spectateurs qui se sont laissés aller à quelques pas de danses.

Cela a permis au nouveau comité des fêtes de Saint Jean de servir une très bonne paëlla à l'assemblée dont le président Michel BEAULU et son équipe ont assuré 102 repas dans une ambiance remplie de convivialité.

Le tout suivi d'une ambiance musicale offert par La BRIGANTINE ,Michelle et Eric, tout au long de la journée.

Pour l'occasion Magalie Coulommiers de l'association «Ci n'éte une fois» a organisé une marche solidaire ouverte à 150 participants bénévoles; des bénévoles ont servi des crêpes l'après midi pour les marcheurs assurant la suite du programme.

Celui-ci fût suivi par l'association de la «Boule Saint Jeannaise», présidée par Marie Hélène PATRIX qui a organisé pour l'occasion un grand concours de boules composé de 62 équipes en semi-nocturne, avec un rôti sur place pour terminer cette journée festive.

Le Maire Francis Botta et son équipe remercie tous les organisateurs et les participants qui ont répondu « présent » pour cette très belle journée qui a rassemblé les habitants dans la joie et la bonne humeur, devant ce succès promettant encore plus d'attractivité pour l'année prochaine.



Repas des Aînés 30 mars 2025

Mesdames, Messieurs chers amis

C'est avec une immense joie que je me tiens devant vous aujourd'hui pour célébrer ce moment précieux que nous partageons ensemble, le repas des aînés de Saint Jean de la Rivière est bien plus qu'un simple repas ; c'est une occasion de nous retrouver, de partager des souvenirs et de renforcer les liens qui nous unissent.

Aujourd'hui, nous honorons chacun d'entre nous, non seulement pour les années que nous avons vécues, mais aussi pour la sagesse, l'amitié et les expériences que vous apportez à notre communauté. Vous êtes les piliers de notre société, et votre présence ici est un véritable cadeau pour nous tous.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cet événement, un grand merci également aux cuisiniers et serveuses du traiteur Jéhan Leconte, qui ont préparé ce délicieux repas.

J'espère que chaque bouchée vous apportera du réconfort et de la joie. !

Ensemble, nous avons tant à partager. Que ce soit des histoires de notre jeunesse, des rires ou des réflexions sur la vie, chaque moment passé ensemble est une occasion d'apprendre et de grandir.

N'hésitez pas à vous exprimer, à partager vos souvenirs et à profiter de la compagnie des autres.

Et s'il peut vous être donné l'occasion d'être jaloux des jeunes parce qu'ils marchent plus vite que vous...n'oubliez jamais que l'ancien lui, connaît le chemin!....

Alors, levons nos verres à l'amitié, à la santé et à la joie d'être ensemble aujourd'hui.

Que ce repas soit un moment de bonheur et de convivialité, nous en avons tous besoin.

Continuons à nous soutenir les uns les autres dans les jours à venir.

Merci à tous et bon appétit !!!

POUR CETTE ANNEE RETENEZ LA DATE DU 27 SEPTEMBRE 2026



Galette des rois du comité



Le nouveau comité des fêtes de Saint-Jean-de-la-Rivière a organisé avec succès un repas de “poule au pot” en décembre, suivi en janvier de leur première galette des Rois. Environ 70 habitants ont participé à cet événement chaleureux, avec des tables joliment décorées, du vin chaud, cidre ou café, et des galettes offertes par des bénévoles et magasin Carrefour.

Un tirage au sort a récompensé les “couronnés” avec divers lots : des initiations au golf, des découvertes en poney, le tableau d’une artiste peintre locale, ainsi que des paniers garnis offerts par des commerces locaux. Les participants ont beaucoup apprécié cette après-midi conviviale et familiale, et les bénévoles ont été remerciés pour leur engagement.



Un dîner dansant pour illuminer le mois de novembre



Le samedi 22 novembre, la salle des fêtes de Saint Jean de la Rivière a connu une belle effervescence à l'occasion du dîner dansant organisé par le Comité des Fêtes. Une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, dans cette commune de 380 habitants où l'automne, souvent gris et monotone, se prête rarement aux rassemblements festifs. L'objectif affiché était clair : proposer un moment chaleureux, au cœur de la saison froide, pour entretenir les liens entre habitants et faire vivre l'esprit de village.

Depuis sa réactivation en janvier 2024, après plus d'une décennie d'inactivité, le Comité des Fêtes, composés d'une dizaine de membres, souvent épaulés par leurs conjoints, s'est progressivement structuré autour de son équipe, de son bureau ayant à cœur de proposer des rendez-vous simples, mais porteurs de sens et de partage. Pour cette grande soirée ils n'ont pas ménagé leurs efforts : aménagement de la salle, décoration, logistique, accueil, service... tout a été pris en charge avec soin, dans une ambiance détendue mais rigoureuse.

Le repas, une généreuse choucroute préparée par le traiteur Jehan Leconte de Bricquebec, a régalé les convives par sa qualité et sa générosité. Le succès fut au rendez-vous, tant par le nombre de participants que par la chaleur des échanges et la qualité de l'ambiance.





La soirée a également bénéficié du dynamisme des associations locales. Les membres du « club de danse » ont animé la piste avec enthousiasme, contribuant à faire de la soirée un véritable moment de fête. Le « club de pétanque », fidèle à son esprit bon vivant, a lui aussi apporté sa pierre à l'édifice, participant à l'atmosphère conviviale.

Le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement monsieur le Maire qui a mis gracieusement à disposition la salle communale, contribuant ainsi au bon déroulement de l'événement. Ce soutien de la municipalité est un levier précieux pour faire renaître les traditions collectives dans un esprit d'ouverture et de coopération.

Fort de ce bel élan, le Comité réfléchit d'ores et déjà à la suite. Un « second repas annuel » est à l'étude, et pourrait être organisé en lien avec la fête patronale de la commune, la Saint Jean afin de renouer avec un autre moment fort du calendrier villageois. L'objectif est clair : inscrire dans la durée ces temps de rencontre qui tissent les liens ou les renforcent en rassemblant les générations et en maintenant, voire en l'inspirant, l'esprit de village.

Encore une fois merci à tous

Le président du Comité des Fêtes
Michel Beaulu

L'Oasis des familles

Cette année a marqué un aboutissement après de longs travaux de préparation pour notre municipalité. Le conseil municipal souhaitant la sécurisation du cheminement de la route départementale 166 (route de la mer).

Ce projet débuté il y a 4 ans a vu sa réalisation dans la création d'une voie douce débutant du passage à niveau jusqu'à la mare Pelée où nous avons aménagé pour la plus grande joie des habitants une aire de loisirs inclusive. Le tout sur un terrain clôturé de 3000 m², étant le point de jonction avec la 1^{ère} voie douce bordant le chemin de Coutances jusqu'au Pré Normand et, donnant une vue ludique sur le parcours de Golf Concrétisant ainsi un projet porteur d'une circulation douce, sécurisée et écologique pour nos concitoyens qui améliore la qualité de vie de nos habitants, cette aire de loisirs portera le nom de "Oasis des familles".

Cette aire de loisirs était à peine ouverte au public, que de nombreuses familles sont venues pour profiter des jeux, les tables de pique-nique se sont remplies avec bonheur pour profiter du bel été de cette année 2025.

Une inauguration "officielle" est programmée au Printemps selon les agendas des autorités.





La plantation des arbustes offerts par la Fédération des Chasseurs de la Manche



C'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés pour une belle action en faveur de notre environnement et de la préservation de la nature. Ce mercredi 5 février, nous avons eu la chance d'ouvrir une nouvelle étape dans notre engagement pour la biodiversité et la protection de notre patrimoine naturel.

170 arbustes ont été plantés le long de notre voie douce, grâce à un généreux don de la fédération des chasseurs de la Manche. Ces arbustes, choisis pour leur capacité à enrichir la biodiversité locale, permettront de compléter les espaces vides qui longeaient déjà cette voie créée en 2024, afin de renforcer la beauté et l'équilibre écologique de cet aménagement.

Ce projet de plantation a été l'occasion de faire appel à la participation citoyenne, et je tiens à saluer tous les bénévoles, habitants, enfants, et familles qui ont répondu présents pour cette initiative collective. Ensemble, nous avons œuvré pour embellir notre commune, mais aussi pour donner un signal fort de notre volonté d'agir concrètement en faveur de la nature. Ce type d'initiative, porté par l'engagement citoyen et des partenariats solidaires, est la clé d'une commune plus durable et plus solidaire.

Merci à tous pour votre participation, et pour faire de Saint-Jean-de-la-Rivière un lieu où il fait bon vivre, au cœur de la nature.



Camping-car club de l'ouest



Un rassemblement XXL de camping-cars à Saint-André-des-Eaux.

L'assemblée générale du Camping-car club de l'ouest est l'occasion pour les adhérents de venir découvrir la commune et ses alentours. 132 camping-cars se sont installés lundi sur le parking de l'Espace du Marais et y resteront jusqu'à vendredi matin. Tous issus du grand Ouest, de Brest à Rouen et de Cherbourg à Orléans, détaille Jean-Alain Delacotte, le président de l'association, les équipages sont réunis autour du Camping-car club de l'Ouest pour découvrir le pays lors de sorties collectives.





Le syndicat scolaire des sept lieux

Le syndicat scolaire des sept lieux qui regroupe les communes de La Haye d'Ectot, Fierville les Mines, Le Mesnil, Saint-Maurice-en-Cotentin, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Saint Georges-de-la-Rivière et Saint-Jean-de-la-Rivière a pour mission d'assurer le fonctionnement des services et de la restauration scolaire. Implanté au cœur de l'école des sept lieux à Saint-Maurice-en-Cotentin, il est administré par quatorze élus issus chacun des conseils municipaux des sept communes adhérentes. Les recettes du syndicat scolaire comprennent uniquement la contribution des communes associées, les communes hors périmètre dont les enfants sont scolarisés à l'école des sept lieux participent au prorata du nombre d'enfants inscrits.

Projets réalisés en 2025 :

- Mise en place d'un portillon de sécurité.
- Changement des radiateurs de la cantine.

Projets d'investissement 2024/2025 du syndicat à l'étude :

- Réfection du pignon des classes de maternelle
- Mise en place d'un système de plan particulier de mise en sûreté (PPMS)
- Changement du four de la cantine
- Relance de la ventilation double flux de la cantine.

La présidente,
Marie-Josèphe LECRES
Présidente du syndicat scolaire



École des Sept Lieux : une année engagée au service des élèves



À l'école des Sept Lieux, l'année scolaire 2024-2025 a été marquée par l'implication constante de l'association des Parents d'Élèves. L'APE, par ses actions concrètes et son soutien financier, contribue activement au bien-être des enfants et à la vie de l'établissement.

En mai, les fresques murales réalisées par les élèves du CP au CM2 avec l'artiste Baby.K ont été inaugurées. Inspirées des paysages des sept communes d'origine des élèves Saint-Maurice-en-Cotentin, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Georges-de-la-Rivière, Fierville-les-Mines, La Haye-d'Ectot et Le Mesnil elles apportent couleur et identité à l'école. Ce projet a été financé intégralement par l'APE pour environ 2 800 €.

Six bancs mobiles ont également été fabriqués par les élèves de CAP menuiserie du lycée Edmond-Doucet d'Équeurdreville, sous la conduite de leur professeur Mathieu Boscher. Financé par l'APE à hauteur de 375 €, ce mobilier favorise échanges et temps calmes dans la cour. Trois bancs ont déjà été décorés par les maternelles, les autres le seront l'an prochain.

Le vide-greniers organisé début juillet sur le terrain de pétanque de la Boule Saint-Jeannaise a clôturé l'année scolaire dans une ambiance conviviale, malgré une météo incertaine.

Tout au long de l'année, l'APE a aussi offert un dictionnaire aux CE1, organisé la vente de torchons illustrés, installé des sapins dans les classes, préparé le goûter de Noël avec distribution de livres et proposé un spectacle de théâtre.

Prochain rendez-vous : vide-greniers le dimanche 5 juillet 2026 au terrain de pétanque à Saint-Jean-de-la-Rivière.

Tarif : 3 € le mètre — Inscriptions : apedesseptlieux@gmail.com.

L'association remercie bénévoles, partenaires et familles pour leur engagement.



L'évolution de la côte



État du littoral le 9 avril 2024

Nous avons subi un nouveau recul du trait de côte. En février avec la tempête KARLOTTA nous avons perdu entre 4 et 6m.

Après cette tempête Pierrick, nous perdons encore de 2 à 4m. Le cordon dunaire est très fragilisé.

Dans les zones les plus atteintes il ne reste que 4 à 5m.



Ce pieu altimétrique était à 2,50m après la tempête KARLOTTA

Après le chargement du 27 mars au 3 avril, le niveau de plage est remonté de 2,30m



Le chargement du 27 mars au 3 avril.

Ce sont 13000 m3 qui seront déposés sur le littoral de St Jean.

Après ce chargement, nous envisageons une plantation d'oyats sur tout le linéaire de Barneville et St Jean afin de stabiliser le sable.

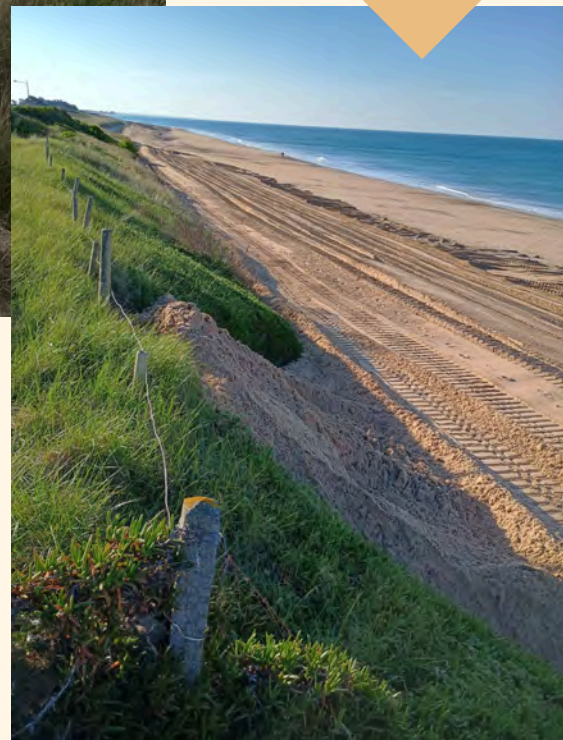
Travaux prévus en novembre de cette année.



Le cordon dunaire a retrouvé sa situation de 2020.

Le résultat nous permet d'être optimiste, sauf aléa climatique majeur.

Apport de sable à la plage de Saint Jean de la Rivière début avril



Dans notre action conjointe avec la commune de Barneville-Carteret concernant la défense du littoral et en vue de limiter l'érosion du cordon dunaire de notre plage, nous avons demandé un apport de 10 000 m³ de sable, d'environ 4 à 5 m de hauteur. Cette action va nous garantir le maintien de notre massif dunaire jusqu'à l'année prochaine. Elle sera renouvelée tous les ans jusqu'à l'obtention de notre concession du domaine public maritime, à la suite de quoi, nous engagerons une défense pérenne par l'installation de deux épis.



Association tourisme et chemins de fer de la Manche



Après un important chantier annuel portant sur 415 traverses dont près de la moitié situées sur la commune de Saint-Jean-de-la-Rivière, le train touristique de la Côte des Isles a pu reprendre ses circulations dès le week-end de Pâques.

Au printemps, plusieurs groupes ont profité de notre formule conviviale «train et déjeuner à bord», marquant ainsi un lancement dynamique de la saison estivale. Grâce à des renforts de circulation mis en place les mardis, mercredis après-midi et jeudis matin en plus des traditionnels trains du marché (mardis et jeudis) et du train dominical, ce sont plus de 7 000 voyageurs qui ont embarqué à bord durant les deux mois d'été.

La fin de saison, plus calme, a offert un repos bien mérité à la fois à notre matériel... et à nos bénévoles !

Si cette tendance se poursuit, la fréquentation en 2025 pourrait atteindre les 11 000 voyageurs un chiffre encourageant qui témoigne de l'attachement du public à ce patrimoine vivant.

Vous êtes actif ou retraité, passionné de trains ou simplement curieux ? Vous cherchez une activité originale, porteuse de sens et d'échange ?

Rejoignez l'Association Tourisme et Chemin de Fer de la Manche et prenez part à l'aventure ! Le train a besoin de vous pour continuer à faire vivre cette belle épopée ferroviaire sur notre territoire.

Damien Clemendot

06-38-51-81-67



Association Sportive du Golf de la Côte des Isles.



Depuis le passage de gestion du golf en « golf mixte » avec un gestionnaire privé, l'association sportive fidèle à ses engagements et le Comité Directeur de l'Association Sportive maintiennent le cap sur deux axes prioritaires à savoir les actions auprès des jeunes et les actions solidaires.

Le golf est un sport qui se pratique à tout âge et on peut retrouver dans une même équipe des représentants de deux, voire trois générations. Excellent pour apprendre la maîtrise et la patience mais aussi le respect envers les autres comme envers l'environnement, le golf se fait connaître grâce à des événements majeurs comme les JO 2024 et plus récemment la Ryder Cup 2025.

Le nombre de jeunes participant à l'école de golf avec le pro Frédéric Monmarché est en constante augmentation et l'association prend en charge la rémunération des cours, du prêt de matériel, l'obtention de la licence auprès de la fédération et participe bénévolement en appui du pro aux cours de golf pour que les tarifs restent très abordables pour les familles.

Un autre versant de la promotion du golf est l'accueil de nombreux scolaires tout au long de l'année pour des ateliers « découverte du golf » et découverte de la biodiversité avec le CEFRI et la participation au Forum des Associations le 6 septembre l'association sportive continue de répondre favorablement aux projets d'événements caritatifs tels que les journées handi-sport, la compétition des greens de l'Espoir (lutte contre la mucoviscidose), Octobre Rose le 2 novembre avec Cœur et Cancer et la participation de deux sages-femmes golfeuses qui animeront un atelier palpation avec un buste de démonstration, et pour clore l'année, la désormais traditionnelle Coupe de Noël qui permet de collecter des dons en nature (jouets, jeux, livres) pour le service pédiatrie du CHPC. L'association sportive promeut également le golf féminin en organisant des rencontres telles que la Ladies Cup pendant laquelle des équipes composées d'une joueuse aguerrie et d'une débutante sont parties à la découverte du parcours le 26 juillet dernier.

Toutes ces actions donnent aux joueurs du club l'occasion de se mobiliser pour une bonne cause en soutenant les personnes de tous âges atteintes par la maladie. Elles permettent également de s'ancrer un peu plus encore dans le tissu associatif local, ce qui était aussi un des axes prioritaires à développer pour l'Association Sportive.

Association sportive du golf CDI.



Le vendredi 7 mars 2025

Journée internationale des droits des femmes

La boule Saint Jeannaise a lancé l'invitation aux femmes pour venir fêter cette journée en toute convivialité.

Une trentaine de féminines ont répondu présent et ont passé un agréable moment. Certaines d'entre elles avaient préparé de délicieux gâteaux avec pour accompagnement du café, du thé ou des jus de fruits.

M. le maire a félicité cette belle initiative et a remercié Marie-Hélène Patrix présidente et l'association, pour cette organisation. Il précise également que cette journée est un moment convivial et festif, un bel exemple de ce que nous pouvons accomplir ensemble. Il est très important pour moi de soutenir des événements qui favorisent non seulement l'inclusion et la mixité, mais aussi le bien-être de nos habitants.





Avant la saison, grand nettoyage du terrain de pétanque !

Merci à tous les bénévoles





TOURNOIS 2026



Les Tournois sont en **Doublettes Formées : 12 € par Equipes.**

**** Les Inscriptions à partir de 13H15 - Sont limitées à 80 équipes.**
Le Jet de But à 14H00.

Samedi	Semi Nocturne	27/06/2026	Inscriptions : 16H00 Jet du But : 16H30
---------------	----------------------	-------------------	--

Mercredi		08/07/2026 **	
Mardi	Fête Nationale	14/07/2026 **	
Mercredi	Semi Nocturne	22/07/2026	Inscriptions : 16H00 Jet du But : 16H30
Mercredi		29/07/2026 **	

Mercredi		05/08/2026 **	
Mercredi		12/08/2026 **	
Samedi	Assomption	15/08/2026 **	
Mercredi		19/08/2026 **	
Mercredi		26/08/2026 **	



Association DGQS'M

L'Art et la créativité au Cœur du Partage

L'Association des Gens qui s'M est heureuse de vous convier à ses rendez-vous artistiques hebdomadaires ! Que vous soyez curieux de tricot, de crochet, de loisirs créatifs, peintre débutant ou confirmé, rejoignez une ambiance conviviale où la créativité est le seul maître mot.

Anne Prunet et Michelle Chevrolet ne manqueront pas de vous surprendre par leurs connaissances et leurs initiations à diverses techniques artistiques mais également par leur créativité et leur énergie débordante ! Merci d'avoir nourri notre curiosité tout au long de cette année.

Virginie Rousseau nous a proposé un atelier de céramique au printemps dernier. Nous avons eu l'occasion de pratiquer la technique du raku (technique d'émaillage) dans la joie et la bonne humeur. Et pour clôturer ce merveilleux stage nous avons partagé un bon repas chez nos hôtes. Merci à Virginie et Xavier pour leur accueil chaleureux.

Au programme pour l'année à venir

Sous le regard bienveillant et les conseils experts de Stéphanie Tollemer, nous explorons différentes techniques de peinture. À commencer par celle de l'aquarelle. C'est l'occasion idéale pour libérer votre coup de pinceau, échanger des astuces et progresser à votre rythme.

Infos Pratiques

- Quand ? Tous les mardis soir.
- Horaires : De 18h00 à 20h00 / 20h30.
- Où ? à la salle communale de la mer de Saint-Jean-de-la-Rivière.

"La peinture est une autre manière de tenir un journal." – Venez écrire le vôtre avec nous, entre passionnées et dans la bonne humeur !

l'équipe du bureau





Nouvelle association de danse solo



Secrétaire : Patrix Marie Hélène, Présidente : BAZIRE Catherine, Trésorière : Soinard Régine



Nouvelle association de danses solo ouverte à toutes et à tous

Le mardi après midi conviviale et décontractée

14h30 15h30 cours débutants

15h30 16h30 cours plus confirmés

Pas de cours pendant les vacances scolaires

Cotisation : 30€

Exemple de danses : Madison. Jerusalem. Kuduro.

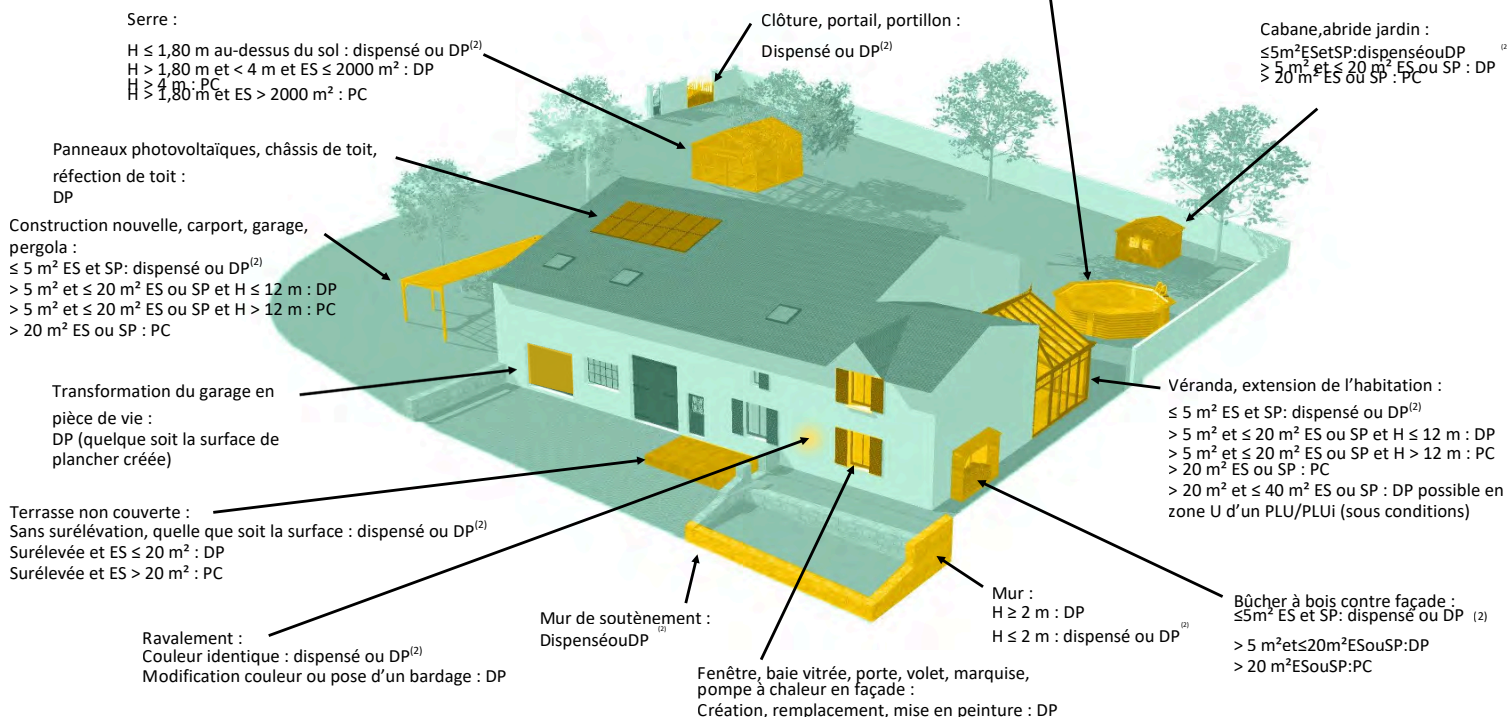
September... Et bien d'autres.



QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?

Ces informations sont données à titre indicatif, et ne peuvent en aucun cas se substituer à l'application stricte du code de l'urbanisme. Aussi, avant tous travaux, il est conseillé de se rapprocher de la commune⁽¹⁾.

Piscine (autoportée, semi-enterrée, enterrée) :
Bassin ≤ 10 m², non couvert ou couvert avec H ≤ 1,80 m : dispensé ou DP⁽²⁾
Bassin > 10 m² et ≤ 100 m², non couvert ou couvert avec H ≤ 1,80 m : DP
Bassin couvert avec H ≥ 1,80 m de haut : PC
Bassin > 100 m² couvert ou non : PC



Attention : les travaux dispensés de demande d'urbanisme doivent néanmoins respecter les règles d'urbanisme (distance de la construction des limites séparatives, hauteur de la construction, aspect de la construction...).

(1) : commune sur laquelle se situe le terrain d'assiette des travaux.
(2) : en « droit commun », le projet est dispensé de demande d'urbanisme, sauf s'il modifie l'aspect extérieur d'une construction ou s'il est situé dans les abords des monuments historiques ou dans un site classé où il sera soumis à DP. En dehors de ces espaces précisés, les clôtures peuvent toutefois être soumises à DP par délibération. Il conviendra de se rapprocher de la commune pour déterminer avec plus de précision votre situation.

DP : déclaration préalable
PC : permis de construire
ES : emprise au sol
SP : surface de plancher
H : hauteur

LES DEMARCHES

- Se renseigner sur les règles applicables au terrain en consultant le document d'urbanisme, soit :
auprès de la commune⁽¹⁾
sur le Géoportail de l'urbanisme
www.geoportail-urbanisme.gouv.fr
- Déposer le dossier complet (cerfa et pièces obligatoires), soit :
sur le portail numérique, en vous créant un compte « Particulier », SI la commune⁽¹⁾ est instruite par un des deux centres instructeurs de l'agglomération « Le Cotentin » ET S'ELLE a adhéré au portail numérique
<https://ads.lecotentin.fr/guichet-unique/Login/Particulier>
en main propre au guichet unique de la commune⁽¹⁾
par courrier LRAR à l'adresse de la commune⁽¹⁾
- Instruction du dossier :
le dossier est transmis au centre instructeur. Celui-ci va vérifier la complétude de la demande et la conformité du projet au regard des règles d'urbanisme applicables (document d'urbanisme, règlement de lotissement...) et proposer une décision à l'autorité compétente
- Affichage sur le terrain :
l'autorisation devra être affichée (visible depuis le domaine public) pendant deux mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux
- Déclaration d'ouverture de chantier (DOC) :
dès l'ouverture du chantier, le pétitionnaire doit déposer la DOC en mairie auprès de la commune⁽¹⁾ ou sur le portail numérique (hors DP)
- Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DACT) :
une fois le chantier terminé, le pétitionnaire devra déposer en commune⁽¹⁾ ou sur le portail numérique la DACT

(1) : commune sur laquelle se situe le terrain d'assiette des travaux

Attention : les informations de ce document ont été adaptées aux enjeux du territoire de la communauté d'agglomération « Le Cotentin » et sont données à titre indicatif. Elles ne peuvent en aucun cas se substituer à l'application stricte du code de l'urbanisme.

OBLIGATION DE RECOURS A UN ARCHITECTE

Pour les permis et dans les cas suivants :

- demande déposée par une personne morale (société, association, administration...)
- construction dont la surface de plancher⁽³⁾ excède 150 m²
extension d'une construction existante conduisant l'ensemble des surfaces de la construction à dépasser le seuil de 150 m² de surface de plancher

CONDITIONS POUR CONSTRUIRE UNE EXTENSION ENTRE 20 M² ET 40 M² AVEC UNE DP

Conditions cumulatives :

- le projet porte sur l'extension d'une construction existante
- l'extension doit être située en zone U dite « urbaine » d'un PLU ou d'un PLUi
- l'extension porte sur une construction existante :
dont la surface de plancher initiale est déjà supérieure à 150 m²
ou qui ne conduit pas l'ensemble des surfaces de la construction après travaux à dépasser 150 m² de surface de plancher

(3) : somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment (déductions faites des surfaces des vides et des trémies et des aires de stationnement)

CONTACT

Auprès de la commune qui reste le guichet unique pour toutes vos questions et demandes en matière d'urbanisme.

Les centres instructeurs, chargés d'étudier les dossiers transmis par la mairie, peuvent recevoir les pétitionnaires après un premier échange téléphonique.

CICEC - Centre instructeur Centre-Est Cotentin :
12, Rue Binguet à VALOGNES
cicec@lecotentin.fr
du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 : 09.71.16.21.90
Accueil physique : uniquement sur rendez-vous

CIOC - Centre instructeur Ouest Cotentin :
ZA Le Pont - 2, Rue Charles Delauney à MARTINVEST
cioc@lecotentin.fr
du lundi au vendredi de 9H30 à 12H30 : 02.33.08.29.90
Accueil physique : uniquement sur rendez-vous

PETIT GUIDE DE L'URBANISME

Pour les constructions et les travaux portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes



Quelles autorisations, pour quels travaux ?



Déposer sa demande en ligne



TAXICOM

Un service pour faciliter les déplacements des seniors

Taxicom est un service proposé par le SAG (Service d'Action de Gériatrie).

Il a pour objectif d'aider les personnes âgées dans leurs déplacements, principalement pour des rendez-vous médicaux, mais aussi pour leur permettre de maintenir le lien social et de rompre l'isolement.

Ce dispositif fonctionne grâce au soutien financier de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Pour qui ?

Taxicom s'adresse :

- à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus,
- ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite, résidant sur le territoire de la Côte des Isles.

Pour quels déplacements ?

Taxicom vous permet de vous rendre facilement :

- à un rendez-vous médical (consultation, pharmacie, analyses, etc.),
- dans un accueil de jour,
- au chevet d'un proche hospitalisé,
- chez un membre de votre famille ou un ami,
- à un repas de famille ou à une activité associative.

Ce service ne couvre pas les déplacements du quotidien (courses, coiffeur, etc.).



Comment en bénéficier ?

1. Être adhérent au SAG et à jour de sa cotisation,
2. Contacter directement la compagnie de taxi la plus proche de votre domicile pour convenir du rendez-vous.

Quel coût ?

Le SAG prend en charge 50 % du coût du transport, et jusqu'à 60 % pour les personnes non imposables.

Renseignements et permanences

Téléphone : 06 86 33 46 62

Permanence de Barneville-Carteret
Mardi de 10h à 11h

Maison du Cotentin de la Côte des Isles – 15 chemin du Becqueret

Permanence des Moitiers-d'Allonne
Mardi de 10h à 12h

En mairie
Autres communes
Aux heures d'ouverture des mairies

TAXICOM est une opération du SAG de la Côte des Isles financée par la Communauté de Communes de la Côte des Isles

Le CLIC du Cotentin

Le CLIC du Cotentin (Centre Local d'Information et de Coordination) travaille en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire pour proposer des actions gratuites :

- Aux plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap : des animations favorisant le Bien vieillir et le maintien de l'autonomie sur des thématiques telles que la mémoire, la prévention des chutes, la sécurité routière, la santé au naturel et bien d'autres encore. Le CLIC agit également contre l'isolement, notamment grâce aux visites à domicile des bénévoles du réseau "Un p'tit brin de caouette".
- Aux proches aidants qui accompagnent au quotidien une personne en perte d'autonomie liée à l'âge, à une maladie ou à un handicap. Dans ce cadre, le CLIC propose :
 1. Des rendez-vous individuels pour obtenir écoute, soutien, informations et orientation vers les organismes adaptés : accueils sur rendez-vous dans 13 lieux répartis sur le Cotentin.
 2. Des Pauses-café des aidants qui sont des moments conviviaux d'échange répartis sur tout le territoire. Nouveauté : une pause-café "aidants actifs" en soirée à Valognes pour les proches aidants qui travaillent en journée. Des entretiens de psychologue à domicile sont également proposés.
 3. Des activités de détente et relaxation, des sorties aidants-aidés, des réunions d'information et des temps de formation.
 4. Un sondage en ligne pour les aidants actifs : <https://clicducotentin.fr/aidants-et-actifs-retrouvez-ici-le-sondage-du-clic/>

Enfin, le CLIC du Cotentin est labellisé " Espace France Emploi Domicile (EFED) " : il informe et conseille les particuliers employeurs et les salariés sur le CESU (Chèque Emploi Service Universel).

Pour tous renseignements, prise de rendez-vous, contactez le 02 33 01 00 00
Internet : <https://clicducotentin.fr> et <https://www.facebook.com/clic.cotentin>



- Antennes du CLIC
- Permanences de proximité

Et sur RDV en permanences de proximité :

☎ 02 33 01 00 00

BARNEVILLE-CARTERET
Maison du Cotentin, 15 rue de Becqueret
Mercredi (4^e du mois) de 9h à 12h

BRICQUEBEC-EN-COTENTIN
Hôtel de Ville, place de la Mairie
Vendredi (4^e du mois) de 14h à 17h

CHERBOURG-EN-COTENTIN
CCAS, 18 rue Paul Talluau
Mercredi (3^e du mois) de 9h à 12h
APF France handicap, 59 rue du Val de Saire
Jeudi (4^e du mois) de 9h à 12h

LA HAGUE
Maison du Cotentin, 8 rue des Tohagues

MARTINVAST
Maison du Cotentin
Z.A. Le Pont
Lundi (4^e du mois) de 9h à 12h

MONTEBOURG
Maison du Cotentin, 16 rue du Général Leclerc
Lundi (4^e du mois) de 14h à 17h

SAINT-PIERRE-ÉGLISE
Maison du Cotentin, 9 rue de la Boularderie
Jeudi (4^e du mois) de 14h à 17h

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
Maison du Cotentin, 19 avenue Division Leclerc
Mardi (4^e du mois) de 14h à 17h

VALOGNES
Maison du Cotentin, 22 rue de Poterie
Mardi (4^e du mois) de 9h à 12h



Conception graphique : Valérie WEGLER SAHL - valerie-sahl.com

L'ERAD vous accueille sur RDV les vendredis matin (RDV possible en dehors de ces horaires)

LES PIEUX
Maison du Cotentin, 2 bis route de Flamanville
De 9h à 12h

QUETTEHOU
Maison du Cotentin, 15 rue du stade
De 9h à 12h



Vous avez plus de 60 ans ?

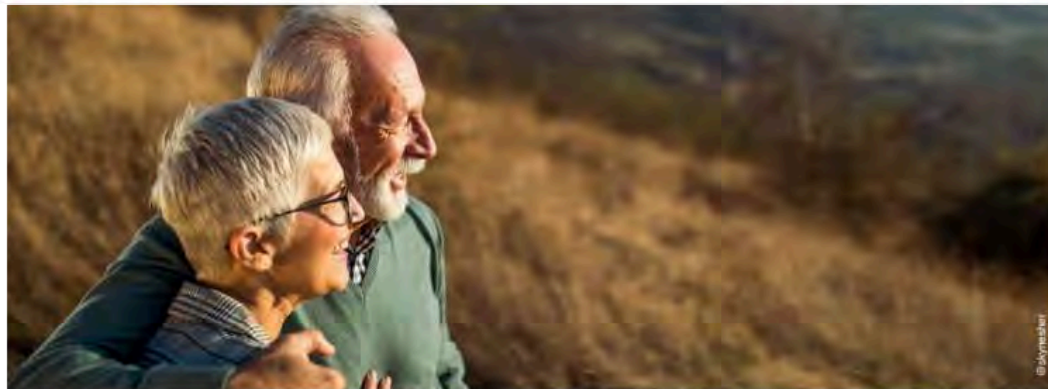
Vous êtes en situation de handicap ?

Vous êtes aidant ?

Le CLIC est un service gratuit d'aide, d'accueil, d'écoute et d'information.

☎ 02 33 01 00 00

Du lundi au samedi :
7h à 21h



Vous avez plus de 60 ans ?

Vous êtes en situation de handicap ?

Le CLIC

Le CLIC du Cotentin coordonne de nombreuses actions de prévention grâce à un réseau de partenaires concernés par la préservation de votre autonomie : professionnels, bénévoles, élus... Il accueille aussi les aidants à travers son service ERAD.

2 antennes :
LES PIEUX, 2 bis route de Flamanville
SAINT-VAAST-LA-HOUGUE, place de l'église

Pour vous aider à rester actif et en bonne santé, le CLIC vous propose, gratuitement et toute l'année, des actions collectives qui vous concernent.

Vous pouvez participer facilement à des :

- **conférences thématiques** : santé, mémoire, sommeil...;
- **ateliers** : marche nordique, yoga du rire, initiation au numérique...;
- **théâtres-débats** : prévention des arnaques, vie intime et affective...

En savoir plus :

CLIC du Cotentin
Centre Local d'Information et de Coordination
☎ 02 33 01 00 00
✉ contact@clicducotentin.fr
www.clicducotentin.fr
f CLIC du Cotentin

Les professionnels

Vous êtes un professionnel du médico-social ?

Le CLIC et son service ERAD sont un relais pour

promouvoir vos services. Ils mettent en réseau de nombreuses structures du territoire pour la construction de partenariats. Vous pouvez les contacter à tout moment pour bénéficier de ce centre de ressources.

Vous êtes aidant ?

L'ERAD

Aidants de tous âges, le CLIC s'adresse à vous à travers son service ERAD - Espace Ressource Aidants et Domicile.

Vous accompagnez un proche malade, âgé ou en situation de handicap ?

L'ERAD vous accueille dans un cadre confidentiel pour :

- vous informer : accueil individuel ou réunions thématiques ;
- vous accompagner dans vos démarches : aides au maintien à domicile, recherche d'un établissement d'accueil...;
- vous orienter vers les professionnels adéquats ;
- vous soutenir : soutien psychosocial individuel et collectif, aide au répit...

Vous êtes particulier employeur ou salarié.e en CESU ?

L'ERAD est labellisé Espace France Emploi Domicile : il vous accompagne dans toutes les démarches relatives au Chèque Emploi Service Universel.

Extension de l'EHPAD Saint-François de Barneville-Carteret



Des travaux d'extension ont débuté depuis octobre 2025. Ces travaux visent à créer :

- une zone dédiée pour la prestation d'accueil de jour
- une zone pour le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)

La durée des travaux est de 12 à 18 mois.

Présentation de l'Accueil de jour :

La prestation d'Accueil de Jour est opérationnelle depuis le 1/01/2023. Cette prestation consiste à accueillir à la journée des personnes âgées de plus de 60 ans présentant des troubles cognitifs et nécessitant une stimulation dans les actes de la vie quotidienne.

L'accueil de jour s'adresse aux habitants des communes de la Côte des Isles.

Les objectifs de l'Accueil de jour sont :

- le maintien de l'autonomie et la qualité de vie des personnes par le biais d'activités adaptées et personnalisées ;
- le répit, le soutien et l'apport d'informations aux aidants ;
- la préparation à l'entrée en EHPAD.

L'Accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 16h30.

Trois aides-soignantes interviennent alternativement au sein de l'Accueil de jour, mais c'est l'une d'elle, Chantal BAUDRY, qui est référente de l'Accueil de jour et présente la plupart du temps.

Des activités différentes sont proposées selon les besoins des personnes dans une recherche de maintien de l'autonomie et de la qualité de vie (physique et psychique).

Ainsi, sont proposées :

- des activités créatives à thème pour travailler la créativité, la motricité fine, la concentration, stimuler l'imagination
- des activités de stimulation cognitives pour favoriser le maintien des fonctions cognitives (mémoire de travail, mémoire à court terme, mémoire épisodique et sémantique), aider à s'orienter dans le temps
- des activités de bien-être physique et psychique pour renforcer l'image de soi, la prise de plaisir, la détente
- des activités de socialisation

Les travaux d'aménagement permettront de disposer de nouveaux locaux plus spacieux et adaptés aux besoins des personnes accueillies. Contact pour informations et renseignements : 02.33.10.07.20

Présentation du Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) :

Depuis octobre 2023, l'EHPAD Saint-François propose une prestation PASA : Pôle d'Activités et de Soins Adaptés. Il s'agit d'une prestation dédiée aux résidents de l'EHPAD.

L'objectif est d'accueillir sur un temps dédié des résidents présentant des troubles du comportement modérés.

[Les objectifs du PASA :](#)

Le PASA propose durant la journée des activités individuelles ou collectives concourant au maintien ou à la réhabilitation des capacités fonctionnelles ou cognitives, à la mobilisation des fonctions sensorielles ainsi qu'au maintien du lien social.

La création d'un PASA au sein de l'établissement vise à apporter un accompagnement plus personnalisé concourant à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement

[Environnement et architecture du PASA :](#)

Les travaux d'extension visent à créer une zone dédiée afin de proposer un environnement confortable, rassurant et stimulant. Cette zone disposera d'un espace de déambulation intérieure ainsi qu'une zone de déambulation extérieure sécurisée.

Le projet architectural permettra la mise en œuvre d'activités thérapeutique individuelles ou collectives.

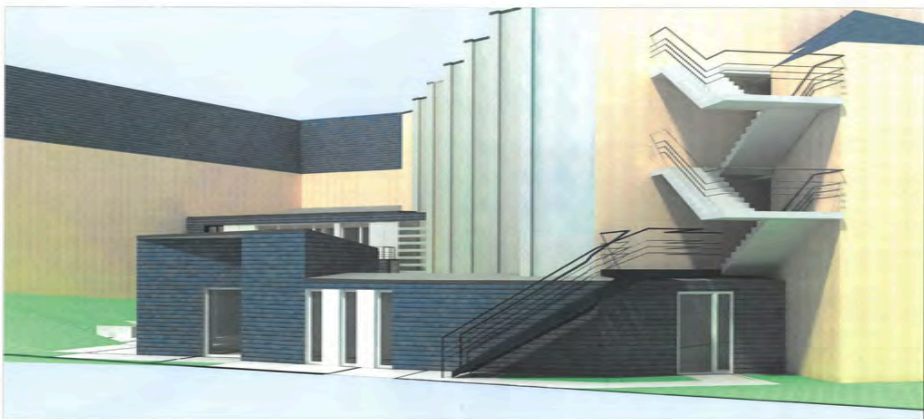


CABINET BOISROUX ARCHITECTES ASSOCIES
Antoine et Nicolas BOISROUX
Architectes Diplômés Par Le Gouvernement

Esquisse

Image hors site permettant d'apprécier l'aspect des façades projet

EHPAD de Barneville-Carteret
Construction d'une extension
50 270 Barneville-Carteret



CABINET BOISROUX ARCHITECTES ASSOCIES
Antoine et Nicolas BOISROUX
Architectes Diplômés Par Le Gouvernement

Esquisse

Image hors site permettant d'apprécier l'aspect des façades projet

EHPAD de Barneville-Carteret
Construction d'une extension
50 270 Barneville-Carteret



CABINET BOISROUX ARCHITECTES ASSOCIES
Antoine et Nicolas BOISROUX
Architectes Diplômés Par Le Gouvernement

Esquisse

Insertion du projet dans son environnement

EHPAD de Barneville-Carteret
Construction d'une extension
50 270 Barneville-Carteret

Pour vos déplacements de proximité

Nouveauté pour les plus de 80 ans

Cap à la demande



Cap Cotentin a mis en place une expérimentation depuis le 5 mai 2025, afin de vous permettre d'utiliser le service Cap à la demande d'adresse à adresse dans les secteurs Val de Saire et Côte des Isles.

Comment ça marche ?

Cap à la demande vient vous chercher où vous voulez pour vous déposer où vous le souhaitez, au sein de votre secteur, pour 1€ le voyage.

Comment s'inscrire ?

- Remplir le formulaire d'inscription, téléchargeable sur : capcotentin.fr vous pouvez également retirer le formulaire en mairie.
- Transmettre le formulaire à notre agence de Mobilité, située 82 bis Quai Alexandre III à Cherbourg-en-Cotentin. (Par courrier ou sur place) ou en le renvoyant via le formulaire de contact sur capcotentin.fr.

[Les maisons du Cotentin peuvent vous aider dans vos démarches](#)

Comment réserver votre trajet ?

- Par téléphone au 0 806 079 530 (touche 2 / prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8H00 à 16H00.
 - Sur le site internet capcotentin.fr (rubrique se déplacer)
- Le jour de votre voyage, présentez-vous 5 minutes à l'avance au point de rendez-vous.

Réservation entre 1 mois et 1 heure à l'avance.

SOYONS
REDOUTABLES
AVEC NOS DÉCHETS !

TRIER PLUS ENFOUIR MOINS

pour

Grâce à vous et à votre implication dans le tri de vos déchets, depuis 2021,
le Cotentin a réduit de 26% la quantité de déchets enfouis !
Poursuivons notre action et soyons redoutables avec nos déchets !



Papier, carton, boîtes et aérosols en métal, bouteilles en plastique, tous les sacs et sachets, tous les pots et tubes, toutes les barquettes et tous les petits emballages métalliques (capsules et muselet de cidre et Champagne, capsule de café, papier de portion fromagère...)



Déchets d'hygiène, déchets d'entretien ménager, petits objets cassés et restes alimentaires qui ne peuvent être compostés



Tous les pots, bouteilles et bocaux en verre sans les couvercles

Grâce aux colonnes supplémentaires installées en 2022, le Cotentin dispose de près de 1 000 colonnes pour vous simplifier le geste de tri. **Dans le Cotentin, le tri du verre est solidaire !** Pour chaque tonne collectée, 1€ est reversé à l'association Coeur et Cancer.



Tous textiles (habillement, linge de maison, chaussures liées par paires) usagés, quel que soit leur état, propres et secs, dans des sacs fermés. Ne pas déposer d'articles humides ou souillés.



Matières humides/azotées (épluchures, thé, café et filtre, pain) **et matières sèches/carbonées** (petits cartons et papiers sans encre, petits branchages et brindilles, fleurs et plantes, restes de repas (sauf viande et poisson), coquilles d'œufs préalablement concassées)

VOUS N'AVEZ PAS DE COMPOSTEUR ?

Avec le Cotentin, bénéficiez gratuitement d'un composteur. Rendez-vous sur **lecotentin.fr** ou sur l'application **Mes déchets - Le Cotentin** pour le commander.

OÙ COMPOSTER ?

Le Cotentin propose 3 solutions de compostage :

Le compostage individuel
Un composteur est fourni par l'agglomération et ne nécessite qu'1m² d'herbe au sol chez soi.

Le compostage partagé
Compostez vos déchets grâce à des composteurs partagés proches de votre logement.

Le compostage en déchèterie
Déposez vos déchets alimentaires dans les abri-bacs dédiés disponibles dans toutes les déchèteries du Cotentin.

Déchets alimentaires

Un composteur gratuit pour votre jardin

Saviez-vous qu'un tiers du contenu de votre poubelle est d'origine organique ? En compostant, vous pouvez réduire d'environ 30% le volume de vos déchets ménagers.

Depuis 2022, l'Agglomération du Cotentin fournit gratuitement un composteur à tous les foyers qui le souhaitent. En compostant vos restes de cuisine et de jardin, vous transformez vos résidus en un engrais naturel, bénéfique pour vos plantes et vos espaces verts.

COMPOSTER, C'EST FACILE, RAPIDE ET UTILE !

À chaque remise de composteur, un ambassadeur du tri sera là pour répondre à vos questions et vous remettre un guide du compostage.

N'attendez plus et remplissez le formulaire en ligne dès maintenant sur lecotentin.fr

Ou via l'application
Mes déchets - le Cotentin.



Les déchets alimentaires en déchèterie

Pour ceux qui n'ont pas de jardin ou de composteurs partagés au pied de leur immeuble, l'Agglomération du Cotentin propose une collecte des déchets alimentaires dans des abri-bacs installés en déchèterie.

L'expérimentation menée depuis l'année dernière dans 7 déchèteries du territoire s'est révélée concluante, et le dispositif sera étendu à partir du 1er décembre 2025 à l'ensemble des 15 déchèteries.

Cette solution permet de déposer des déchets qui ne peuvent pas être compostés à domicile, comme les restes à base de viande, poissons, os, coquilles et crustacés. Les autres déchets compostables (épluchures de fruits et légumes, pains rassis, plantes fanées..) sont également acceptés.

La collecte est assurée par la coopérative *Les Petits Composteurs*, avec des bacs remplacés régulièrement pour garantir la propreté. Les déchets sont ensuite broyés localement pour devenir un compost riche en nutriments, utilisé par les maraîchers et jardiniers du Cotentin.

Un geste simple pour réduire vos déchets et valoriser vos restes alimentaires !

DÉCHETS NON ACCEPTÉS : mégots, litières et déjections animales, couches et protections hygiéniques, sacs plastiques, ordures ménagères et emballages, cadavre d'animaux...

LES DÉCHÈTERIES

Tous les autres déchets (déchets dangereux, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets d'ameublement...)

HORAIRES D'OUVERTURE

HIVER 01/10 > 31/03

9h - 12h et 13h30 - 17h30

ÉTÉ 01/04 > 30/09

9h - 12h et 13h30 - 18h30

Fermeture dimanche et jours fériés

	PORT-BAIL		LES MOITIERS D'ALLONNE	
	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ
LUNDI	✓	✓	✓	✓
MARDI	✓	✓	✗	✗
MERCREDI	✗	✓	✓	✓
JEUDI	✓	✓	✗	✓
VENDREDI	✓	✓	✓	✓
SAMEDI	✓	✓	✓	✓



Mes Déchets
Téléchargez l'application mobile !

